

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain – Allier – Ardèche – Cantal – Drôme – Isère Loire -
Haute Loire – Rhône - Puy de Dôme – Savoie - Haute-
Savoie



www.ffct.org



E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonalpin.org>

REUNION DE LA COMMISSION SECURITE SPORT SANTE DU COREG - ARA du 20 février 2017 à BOURGOIN

Etaient Présents :

Marie Claude Caminata	Coreg ARA codep 63
Solange Flon	Coreg ARA et Codep 73 adjt Sécurité
Jocelyne Lefebvre	Codep 03 Présidente et Sécurité
Serge Cacaly	Coreg ARA codep 03
Jean Morand	Codep 03 adjt Sécurité
Michel Chambonnet	Codep 07 Délégué sécurité
Claude Rolland	Codep 26 Délégué sécurité
Denis Vitiel	Président commission fédérale Sécurité Coreg ARA Codep 38
Philippe Best	Codep 43 Président
Patrick Escoffier	Codep 43 adjt Sécurité
François Launay	Codep 63 Délégué sécurité
Jean Bleron	Codep 63 adjt sécurité
Bernard Gil	Codep 74 Délégué sécurité
Paul Rey	Coreg ARA codep 69 Délégué sécurité

Absents excusés :

Jean Pierre Michoux	Codep 01 Délégué sécurité
Albert Rey	Codep 07 Délégué sécurité adjoint
Serge Prunet	Codep 15 Délégué sécurité
	Codep 42 Délégué sécurité
Jean Michel Delolme	Codep 43 Délégué sécurité
Serge Boijoux	Codep 73 Délégué sécurité

Absent :

Gérard Pivot-Pajot	Codep 38
--------------------	----------

**Fédération Française de Cyclotourisme
Cyclotourisme**

Reconnue d'utilité publique

CS 92013

Agrée ministère Jeunesse et Sports n° 19909

Agrée ministère du Tourisme n° AG 075 96 0004

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de

CROS Rhône-Alpes – 16 place J.J. Rousseau -

38307 Bourgoin-Jallieu cedex

Tel : **04 74 19 16 17**

1. Point sur le CMNCI

Un point rapide est fait pour indiquer que la périodicité de présentation d'un CMNCI retenue par la FFCT est de **5 ans**.

Durant cette périodicité, un questionnaire annuel devra être rempli par le licencié au moment du renouvellement de sa licence : s'il a une seule réponse « oui », il devra représenter un CMNCI ; sinon la licence est renouvelée sans problème. Le questionnaire de santé et sa gestion sur le site de la FFCT seront définis d'ici la fin du premier semestre 2017.

2. Principe de fonctionnement et logistique de notre commission

Paul Rey rappelle les deux grands objectifs de cette commission :

- Lieu d'échanges d'expériences entre codep
- Courroie de transmission descendante et montante entre la FFCT et les codep - et leurs clubs

Modes de fonctionnement

Deux réunions annuelles sont prévues : une durant le premier trimestre et une seconde durant le dernier trimestre. Leur fréquence sera fonction de l'actualité de la sécurité routière.

Les lieux de ces réunions seront, dans la mesure du possible, soit les 4 vents à Aubusson d'Auvergne soit à Feurs de façon à limiter les déplacements des codep les plus éloignés : codep 15 et codep 74.

Communication : mises à part les réunions, deux autres moyens de communication pourraient être employés ponctuellement sur des sujets ne nécessitant pas la participation de tous :

- La visio conférence avec des salles et des moyens adaptés
- Et la conférence téléphonique nécessitant des moyens plus limités.

Denis Vituel nous tiendra informé sur la faisabilité de l'emploi de ces deux outils et leur disponibilité.

3. Présentation des codep

Au cours d'un tour de table, chacun s'est présenté et a décrit les principaux éléments chiffrés de son codep ainsi que le fonctionnement de sa commission et ses principales activités. Il est noté que nous avons dans notre commission, Denis Vituel, le nouveau président de la commission fédérale « sécurité » notamment car il est également président de la commission « V.A.E. ». Nous aurons donc en direct des informations de la FFCT sur la sécurité.

Une note a été rédigée par chaque codep pour cette présentation. Les différentes notes seront transmises à tous à titre d'information. En conclusion, trois actions ressortent :

- Priorité donnée aux actions envers les clubs
- Conforter et/ou renforcer les relations avec les institutionnels : préfecture, Conseil général et autres instances et services techniques, éducation nationale –Brevet de sécurité routière et péri scolaire,
- Relation avec les autres associations vélo notamment dans l'urbain

4. Examen des axes de travail de notre commission

• Santé

Les actions proposées sont retenues.

Des conférences /réunions sur la prévention cardio vasculaire sont organisées ; il faut poursuivre sur cet axe.

Solange Flon suit la réalisation de ces actions « santé ». Pour ce suivi, elle relancera les D.S. codep de même que pour les stages PSC1 (voir ci-dessous).

Il est proposé d'ouvrir ces conférences/réunions « santé » à un public non FFCT.

Concernant le maintien et l'entretien du corps, Solange Flon précise que le diaporama sur « échauffement, décontraction et étirements » qu'elle a réalisé avec l'appui de Christine Carron, éducatrice sportive, est pratiquement terminé.

Ce diaporama très « pratico -pratique » va faire l'objet d'une vidéo qui sera réalisée par Bernard GIL avec Solange et Christine comme conseillères techniques, durant le premier semestre 2017.

Cette vidéo devrait permettre de mieux sensibiliser les licenciés sur la manière d'exécuter les mouvements et d'utiliser le diaporama.

Ce diaporama et la vidéo, si possible, vous seront envoyés pour examen et remarques éventuelles.

Nous organiserons courant juin une réunion afin de les tester en vraie grandeur et examiner de quelle manière nous les utiliserons et à quel niveau.

Les avis du docteur Yau et de Daniel Jacob, instructeur fédéral seront sollicités.

• **Comportement**

Stage « maniabilité individuelle et comportement en groupe »

L'historique de la création de ce stage ainsi que ses objectifs et son contenu sont présentés : des notes décrivant ces éléments seront jointes au compte rendu.

Rappel des objectifs :

- Faire prendre conscience aux participants de leurs capacités réelles de maniabilité afin de les améliorer et les mettre en œuvre en situation
- Apprendre à mieux maîtriser leur comportement en groupe et à partager harmonieusement la route avec les autres usagers
- Rafraichir quelques connaissances en sécurité : panneaux de signalisation, nouveaux aménagements, consignes et règles de circulation, etc.

Une vidéo courte de présentation du stage sera réalisée par Bernard GIL afin de sensibiliser les licenciés à participer à ce type de formation. Elle sera réalisée à Pontcharra /turdine fin mars 2017 (codep 69).

Elle sera également testée au cours de notre réunion de juin.

• **PSC1**

Manifestement les formations au PSC1 sont d'actualité dans de nombreux codep et sont réalisées majoritairement au sein des clubs. Comme indiqué ci- dessus, Solange Flon va poursuivre son suivi des stages et du nombre de licenciés formés par an.Elle va réactualiser sa note sur les différents modes de financement mis en place par codep et club.

Les objectifs sont de former:

- tous les délégués sécurité clubs et codep en priorité sachant qu'elle est obligatoire pour les encadrants « formation »
- et un maximum de licenciés pour « couvrir » au mieux toutes nos sorties.

Le problème du recyclage est soulevé ; il correspond en réalité la plupart du temps à repasser un PSC1 complet tous les 3 ou 4 ans.

Dans le cadre du règlement type des organisations de cyclotourisme soumises à déclaration, l'article 6.1 « dispositif d'encadrement » stipule que « les moyens de secours à mettre en place sont adaptés à l'ampleur de la manifestation ».Il est décidé de ne pas demander des précisions sur ce texte pour ne pas se créer des obligations supplémentaires !

Par contre, des précisions sur la définition « des secouristes et/ou des cadres fédéraux possédant le PSC1... » seront demandées ; a priori, tout titulaire du PSC1 serait considéré comme un « secouriste » de 1er niveau – Paul Rey doit le vérifier.

Claude Rolland nous a fait passer un petit dépliant format « carte bancaire » pour réagir en cas d'accident que je joins au compte rendu

Denis Vitiel nous présente également un document pour réagir en cas d'accident cardiaque édité par la FFCT.

Remarque de Solange : il faut ajouter sur ces dépliants un n°6 : « couvrir le blessé » avec un rappel de la couverture de survie lors des sorties club (article de Jacques Fournier revue fédérale n° 603 de juin 2011)

- **Aménagements**

L'objectif indiqué dans la note est de promouvoir des actions de formation /information sur les aménagements cyclables, venant de la FFCT ou du CEREMA auprès des D.S. codep et des D.S. de club.

En effet, le niveau de connaissance en aménagements cyclables est très disparate entre les différents délégués « sécurité » tant de codep et a fortiori de club. Dans un premier temps, Il s'agit donc de mettre progressivement à niveau tous les DS codep et leurs adjoints, pour permettre à chacun de mieux argumenter avec les « aménageurs » ,conseiller les D.S.club et faire passer notre pratique du vélo !

Dans cet esprit, la commission fédérale a décidé de se déplacer dans chaque COREG pour dispenser ce type de « formation ». Celle du Coreg ARA est programmée durant le dernier trimestre 2017 dans un lieu à déterminer.

Appui documentaire

Denis Vitiel rappelle qu'il y a notamment deux documents à connaître :

- la charte cyclable
- l'unité « sécurité »

Aller sur « gestion documentaire », sur « commission « sécurité » » vous y trouverez ces deux documents ; en cliquant sur « classeur Unité Sécurité » vous aurez accès directement aux fiches modifiées de ce classeur ; elles sont téléchargeables. Vous aurez également accès à deux flyers.

Il semble manquer un certain nombre de flyers sur la sécurité :Denis Vitiel pourra faire le point par courriel.

Défauts d'infrastructure

Ce sujet est abordé : les remontées des fiches de défauts d'infrastructure sont très variables d'un codep à l'autre. Quand il fonctionne, il est important de réagir auprès de services techniques concernés. Des témoignages cités en séance montrent que nos remarques écrites sont en général prises en compte mais ce n'est pas toujours le cas !

En cas de difficulté soit technique soit d'écoute, Il faut conseiller aux D.S. clubs de se rapprocher du D.S. codep et éventuellement d'un membre de notre commission Coreg notamment Denis Vitiel, Michel Chambonnet ou Paul Rey.

- **Relations extérieures**

Ce sujet a été abordé au cours du tour de table.

Denis Vitiel nous encourage vivement à nous rapprocher des services des préfectures en charge de la sécurité routière.

Nous consacrerons une partie d'une prochaine réunion à ce sujet.

5. Accidentologie

Un certain nombre de participants n'ont pas accès aux statistiques et aux tableaux Excel d'Allianz.

Denis Vituel précise qu'il suffit de demander au président du codep de saisir le président de la commission fédérale « sécurité » pour lui demander d'ouvrir les droits d'accès au système d'Allianz.

Sur le site fédéral dans « commission sécurité », vous pouvez aussi avoir accès à quelques statistiques par année avec un comparatif 2016/2015 au niveau de la FFCT.

6. Présentation de Diaporamas

En fin de séance, des diaporamas ont été présentés :

- Diaporama « échauffement, décontraction, étirements » : des extraits sont présentés par Solange Flon pour expliciter le principe de ces exercices.
- Diaporama sur les avancées du PAMA, présentation sommaire du principe par Bernard GIL son auteur
- Vidéo sur les bienfaits du vélo réalisé par Bernard GIL
- Vidéo faites de clips sur la sécurité à vélo réalisé par Bernard GIL
- Diaporama quizz réalisé et présenté rapidement par Bernard Gil, sur les évolutions du code de la route suite au PAMA
- Il existe un autre Quizz, sur le même sujet, réalisé par Denis Vituel

Ces différents diaporamas et vidéo seront présentés et commentés au cours de notre réunion de juin 2017.

Remarque générale faite par les participants

Il est fortement conseillé de monter toute action de formation, d'information ou de conférence au niveau d'un club en invitant, si possible, des clubs avoisinants.

Cela évite des déplacements aux licenciés, la communication est plus directe et passe mieux, le bouche à oreille fonctionne : c'est donc beaucoup plus efficace.

Les conférences ou réunion « santé » peuvent être ouvertes également à un public non FFCT.